

1997, année charnière pour l'euro et l'élargissement de l'Union

1139/B

■ La réforme institutionnelle et la préparation de l'union monétaire seront les deux grands dossiers européens en 1997.

■ Les élections britanniques pèseront aussi sur le calendrier communautaire.

UNE ANNÉE décisive s'ouvre pour l'Union européenne. La formule pourra paraître quelque peu usée, mais comment ne pas y recourir en considérant les défis qui attendent les Quinze en 1997 ?

Deux importants chantiers sont en cours : la révision du traité de Maastricht dans la perspective d'un vaste élargissement de l'Union à l'Est et l'Union économique et monétaire (UEM). Pour cette dernière, les dés rouleront aussi bien à Bruxelles que dans chacun des Etats membres.

C'est de leurs performances économiques individuelles au cours des douze prochains mois que dépendra leur réussite à l'examen de passage à la monnaie unique au printemps 1998. Sur un plan plus procédural, les deux pays assurés successivement la présidence séquentielle des travaux européens - les Pays-Bas puis le Luxembourg - auront la tâche d'achever le chantier ouvert l'an dernier et quasiment mené à terme sous présidence irlandaise, notamment avec



Billets libellés en euro, la future monnaie unique.

l'accord intervenu au sommet de Dublin, mi-décembre, sur le futur statut juridique de l'euro et, surtout, sur le « *pacte de stabilité et de croissance* » qui liera les pays qui adopteront la monnaie unique.

Il reviendra à la présidence néerlandaise d'assurer le vote formel de ces textes et de préparer, pour le sommet d'Amsterdam en juin, l'adoption d'un accord définitif, autrement dit consacré par le gouvernement qui sortira des urnes outre-Manche, sur le troisième pilier de l'UEM : un nouveau système européen de changes (SME bis) qui régira les relations de l'euro avec les monnaies des autres Etats membres de l'Union.

Concentration. Si de véritables discussions sur ce dernier dossier, d'ailleurs déjà largement bouclé, ne

unique aux mécanismes institutionnels européens.

Objectif ambitieux. Pour les Néerlandais, le défi sera, dans un autre registre, de parvenir à boucler à Amsterdam la révision du traité conclu sous leur égide fin 1991. L'objectif paraît ambitieux. En raison d'une part des divergences qui demeurent après neuf mois de travaux de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur des

sujets clés : extension du vote à la majorité à de nouveaux et importants domaines, nouvelle pondération des voix, remodelage de la Commission européenne, moyens de donner corps à une politique étrangère et de sécurité commune digne de ce nom, création d'un « *espace de liberté et de sécurité* », etc. Mais aussi à cause des élections britanniques qui porteront inéluctablement vers la fin du printemps l'engagement des vraies négociations.

Une donne qui pourrait priver Amsterdam du prestige d'un accord historique, au profit de Luxembourg qui - juste retour des choses ? - avait dû céder cette audience voici six ans aux Pays-Bas qui, à l'époque, avaient suivi et non précédé le grand duché à la présidence de la CEE. Un bouleversement de calendrier qui, en tout cas, retarderait d'autant l'ouverture des négociations d'adhésion avec les pays d'Europe de l'Est et Chypre, censées débiter six mois après la conclusion de la CIG.

MARC PAOLONI / A BRUXELLES

La présidence « tournante » en question



Après l'Irlande et avant le Luxembourg, les Pays-Bas assument la présidence de l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin. Trois « petits » Etats, à tour de rôle, vont durant dix-huit mois, la représenter sur la scène internationale et piloter des négociations difficiles : celles qui doivent conduire à l'avènement de la monnaie unique en janvier 1999 ou à une réforme des mécanismes décisionnels de l'Union qui lui permette de s'« *élargir* » sans se condamner à la paralysie.

Théoriquement, il n'existe pas de « *petits* » ou de « *grands* » Etats. Seule la pondération des voix lors des votes à la majorité qualifiée établit une différence non entre les pays. Par ailleurs, rien dans l'histoire de la construction européenne n'indique que les résultats des présidences, des sept pays, aient été systématiquement moindres que ceux des « *grands* ». Même s'il est difficilement contestable que ce sont plus souvent ces derniers qui ont mené la danse.

Si la question de ces prési-